

## Parcours de Sortie de Prostitution (PSP)

## MISSION DU SERVICE

Le Parcours de Sortie de Prostitution est une composante de la Loi du 13 avril 2016 « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ». Il s'agit d'un accompagnement global et personnalisé (insertion sociale et professionnelle, accès à un logement et à des soins, etc.) offert à toute personne majeure, victime de prostitution, de proxénétisme ou d'exploitation sexuelle, dont le dossier aura été accepté par une Commission départementale présidée par le Préfet. Le PSP ouvre droit à l'obtention d'un titre de séjour d'au moins six mois pour les personnes étrangères, renouvelable au maximum trois fois, et à une allocation spécifique (l'AFIS) d'environ 559 € mensuels pour une personne seule en l'absence d'autre revenu.

L'OGFA est l'association départementale agréée depuis 2018. Elle est chargée de centraliser les demandes, présenter les dossiers lors des Commissions, coanimer le réseau. Elle facilite l'entrée en hébergement d'urgence pour les postulantes à la rue grâce à trois places fléchées, et en CHRS pour les personnes ayant intégré le parcours, notamment celui de l'OGFA – des places contractualisées dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

## INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : 21 personnes accompagnées ( 8 entrées et 7 sorties)

Âge moyen : 34,5 ans

Durée moyenne d'accompagnement :

- De 0 à 6 mois : 9 personnes ;
- De 6 à 12 mois : 3 personnes ;
- De 12 à 18 mois : 3 personnes ;
- De 18 à 24 mois : 5 personnes.



**Année d'ouverture : 2018**

**Nombre de salariés : 0,5 ETP**

**Nombre de personnes accompagnées en 2025 : 21**

## ÉLÉMENTS DE PROFIL

Le public accompagné se compose de 17 femmes, 3 hommes et 1 personne transgenre. C'est la première année où des hommes et une personne transgenre intègrent le dispositif PSP.

| **Nationalités** : 5 sont Nigérianes, 5 Congolaises, 4 Camerounaises, 3 angolaises, 3 Ivoiriennes et une Malienne. La proportion de personnes nigérianes est en nette diminution par rapport à 2024.

**Composition familiale :** Sur les 21 personnes accompagnées, 18 sont célibataires avec ou sans enfants, pour seulement 3 en couple avec des enfants.

**| Situation administrative :** toutes les personnes qui entrent dans le PSP obtiennent une APS (Autorisation Provisoire de Séjour). Par ailleurs, 4 ont également obtenu un statut de réfugié, 3 une protection subsidiaire et 3 ont obtenu un titre de séjour d'un an à la sortie du parcours.

Treize personnes sont en emploi ou en formation, principalement dans les secteurs de l'aide à la personne, de l'entretien et de la vente. Un jeune homme, entré dans le parcours en février 2025, a trouvé un contrat d'apprentissage comme employé de vente, en seulement quatre mois. Sept autres sont en recherche d'emploi ou de formation, dont 2 en CEJ (Contrat Engagement Jeune). Les 6 premiers mois d'accompagnement dans le PSP permettent aux personnes de prendre soin d'elles, de chercher un mode de garde pour les enfants, d'enclencher les cours de français et de travailler le projet d'insertion professionnelle. Les personnes démontrent une forte motivation, à la fois par volonté d'améliorer leurs conditions de vie et par crainte de ne pas obtenir le renouvellement de leur APS.

### ÉVÈNEMENTS MAJEURS

La référente départementale est intervenue auprès de 25 professionnels du secteur social et médico-social, notamment au Centre Hospitalier des Pyrénées, à la Mission Locale et à ATHERBEA (association d'accueil des personnes en difficultés sociales, située sur la Côte Basque). Ces temps de sensibilisation permettent de proposer une grille de lecture et d'analyse supplémentaire aux professionnels sur les victimes de systèmes prostitutionnels, notamment sur les signaux faibles permettant de mieux repérer les situations de prostitution et d'identifier un interlocuteur ressource.

Le 4 novembre 2025, l'OGFA a reçu la Directrice de cabinet de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques et la Déléguée départementale aux droits des femmes, accompagnées de bénéficiaires et de partenaires institutionnels. Cette rencontre a permis un échange précieux sur le dispositif PSP, l'évocation de situations de blocage et, surtout, une prise en compte essentielle de la parole et du vécu des personnes accompagnées. Comme le témoigne l'une d'entre elles : « Le PSP, ça te redonne de la valeur, de l'estime. Le PSP, c'est l'espoir ».

De nombreux partenaires sont mobilisés dans le cadre de l'accompagnement sanitaire, social et professionnel des personnes inscrites dans le PSP. Une rencontre avec l'APAVIM s'est tenue le 08/09/2025, afin de mieux accompagner les personnes qui souhaitent faire un dépôt de plainte.

Un travail de partenariat avec une avocate paloise a pu se réaliser pour accompagner les personnes qui sont en demande de PSP et/ ou dans le PSP, et encore en demande d'asile. La référente départementale répond aux sollicitations des avocats pour la procédure asile, en remettant des attestations d'instruction de dossiers PSP. Une rencontre a pu avoir lieu avec ARCOLAN (association qui accueille et accompagne les personnes LGBTQI+), afin que cette association et la référente départementale évoquent conjointement leurs missions. Un partenariat renforcé avec le Planning Familial de Pau a permis l'organisation de groupes de parole, favorisant l'expression des femmes, l'accès à l'information et au suivi en santé sexuelle, et la restauration de l'estime de soi.

### PERSPECTIVES

**L'année 2025** confirme la montée en puissance du dispositif PSP et la parallèle nécessité de recruter de nouvelles référentes PSP. Il est alors primordial que la référente départementale joue son rôle de coordination du réseau et, plus globalement de garantir la qualité des accompagnements et de sensibilisation des professionnels

**Pour 2026**, l'OGFA souhaite poursuivre, via le renouvellement de sa CPO, sa mission sur le PSP, en termes d'instruction des dossiers des personnes hébergées au sein de l'association et de celles ne bénéficiant d'aucune structure instructrice. Elle aspire à renforcer l'accompagnement, à développer les solutions de garde d'enfants, à reconduire les groupes de parole, à élargir les partenariats, à trouver les solutions techniques pour diffuser le kit d'accompagnement et à étendre les actions de sensibilisation auprès des professionnels et des étudiants. Des réunions trimestrielles d'échange entre référentes PSP seront également mises en place, afin de consolider la dynamique de réseau et de poursuivre le soutien technique et la formation continue des référentes PSP.